



**Séminaire permanent Réseau de recherche sur l'innovation
15 et 16 février 2018**

**Stratégies d'Innovation Sociale et Dynamique d'Initiatives Entrepreneuriales
SI(s)D(i)E**

L'économie sociale et solidaire (ESS) est née au cours du 19^e siècle pour répondre aux maux engendrés par l'industrialisation (conditions de travail difficiles, paupérisation ouvrière en milieu urbain, etc.), donnant naissance aux premières coopératives, puis aux associations en Europe dès les années 1830. Des innovations organisationnelles ont ainsi vu le jour à l'image de l'utopie coopérative de Robert Owen ou du Phalanstère de Charles Fourier. Au cours des décennies qui ont suivi, un cadre juridique s'est progressivement constitué, à l'image de la loi 1901 en France donnant officiellement naissance aux associations. Mise en sommeil pendant les années de forte croissance de l'après-guerre, l'ESS connaît depuis les années 1980 un regain d'activité. Adoptée en 2010, la stratégie « Europe 2020 » a placé l'ESS au cœur des préoccupations de l'Union européenne en tant que levier de création d'emplois, pour participer au développement d'une économie basée sur la connaissance et l'innovation et soutenir la cohésion sociale et territoriale. Dans ce contexte, la législation évolue régulièrement dans l'Union européenne et en France également. Ce qui ne va pas sans poser un certain nombre de questions majeures au regard de ce qui fait la caractéristique majeure de ce type d'activité économique à but non lucratif.

Ainsi, depuis la loi de 2014 relative à l'ESS, la frontière entre l'ESS et l'économie lucrative est de plus en plus floue au même titre que la définition de l'innovation sociale : 1° Soit répondre à des besoins sociaux non ou mal satisfaits, que ce soit dans les conditions actuelles du marché ou dans le cadre des politiques publiques ; 2° Soit répondre à des besoins sociaux par une forme innovante d'entreprise, par un processus innovant de production de biens ou de services ou encore par un mode innovant d'organisation du travail. Les procédures de consultation et d'élaboration des projets socialement innovants auxquelles sont associés les bénéficiaires concernés par ce type de projet ainsi que les

modalités de financement de tels projets relèvent également de l'innovation sociale. Des entrepreneurs sociaux se lancent dans des activités très variées dans l'industrie, les services ou l'artisanat. Pourquoi une innovation peut ainsi être qualifiée de « sociale » au-delà de la définition très générale qu'en donne la loi.

Si la définition de l'innovation est très vaste, l'évolution récente des technologies de l'information et de la communication renforce encore cette observation. Au-delà des formes traditionnelles de l'innovation sociale liées notamment à la solidarité sociale ou à la préservation de l'environnement, le développement de nouvelles formes de production, décentralisées, comme les fab.labs sont le terrain de nouvelles expériences, de partage des savoirs dans le cadre d'une économie collaborative, où se dessinent de nouvelles modalités en matière de partage des connaissances et le développement de nouvelles communautés de pratiques qu'il est important d'explorer.

L'objectif de ce séminaire est par conséquent d'explorer toutes les formes nouvelles que prennent l'innovation sociale et l'entrepreneuriat social à l'heure actuelle dans les pays industriels. Sous quel statut juridique (association, mutuelle, coopérative, mais aussi SARL) ? Dans quel secteur d'activité (industrie, services aux entreprises ou aux particuliers, etc.) ? Pour répondre à quel objectif (lucratif, non lucratif) ? Pour quels résultats (création d'activités, d'emploi, amélioration du bien-être social et de la cohésion sociale et territoriale) ?

Thématiques traitées :

1. Que représente à l'heure actuelle l'économie sociale et solidaire (ESS) en termes de création de valeur, d'activité, d'entreprises et d'emplois. La loi de 2014 a en effet contribué à élargir la définition de l'ESS, qui tend à se rapprocher de plus en plus de l'économie lucrative.
2. Qui sont les entrepreneurs sociaux ? L'entrepreneur social est-il en effet un individu qui crée une association, ou une entreprise dans un secteur d'activité délaissées par les secteurs public et privé, indépendamment du statut juridique de l'organisation créée (SARL, association, coopérative, ou autres) ?
3. Quelles sont les bonnes pratiques en matière d'ESS qui se développent dans différents territoires et sous quelles conditions peuvent-elles être essaimées ?
4. Le développement récent des technologies de l'information et de la communication a donné naissance à de nouvelles formes d'organisation du travail, décentralisées, avec notamment la création des fab.labs. Quelles sont les activités créées dans ce cadre ? Quels en sont les résultats concrets en termes de création d'activité et d'emploi, en matière de cohésion sociale et territoriale ?
5. Innovation financière et financement de l'entrepreneuriat social.
6. Quels sont les apports de l'entrepreneuriat social pour le développement de territoires (au niveau régional ou d'agglomérations urbaines) en reconversion industrielle ?

Calendrier :

- 4 décembre 2017 : date butoir d'envoi des propositions de communication (objectifs, méthodologie, résultats attendus, entre 500 et 1000 mots)
- 15 décembre 2018 : réponse du comité scientifique
- 1^{er} février 2018 : envoi du texte final (entre 5000 et 8000 mots)

Comité d'organisation :

Meryem Akesbi, (ULCO, Entreprendre ensemble), Sophie Boutillier, (ULCO, RRI), Faridah Djellal (Université de Lille 1, RRI), Fedoua Kasmi (ULCO, RRI), Sandrine Lagaize (ULCO), Blandine Laperche (ULCO, RRI), Hugues Vatel (Décathlon), Liu Zeting (RRI).

Comité scientifique :

ALEXANDRE Laurice, BOUTILLIER Sophie, CASADELLA Vanessa, CASSON Mark, DJELLAL Faridah, DUPONT Laurent, FOURNIER Claude, GALLAUD Delphine, GALLOUJ Faïz, LAPERCHE Blandine, LE ROUX Serge, LIU Zeting, MERLIN-BROGNIART Céline, MIGNON Sophie, MONINO Jean-Louis, MOREL Laure, PERRIN-BOULONNE Hélène, PICARD Fabienne, REBOUD Sophie, RICHEZ-BATESTI Nadine, TANGUY Corinne, TEMPLE Ludovic, TEMRI Leïla, TOUZARD Jean-Marc, UZUNIDIS Dimitri, WALLISER Elisabeth.

En partenariat avec :

- ✓ Le Réseau de Recherche sur l'innovation
- ✓ La Cité des sciences et de l'industrie
- ✓ BPI France
- ✓ Entreprendre ensemble

Supports de publication :



Contact : sophie.boutillier@univ-littoral.fr